



OurShare

 Devenez propriétaire d'une partie de Kerry

Explorer →



Déblocage de vos Actions Gratuites
Guide des employés 2026

Vos Actions Gratuites OurShare 2024 sont sur le point d'être débloquées !

Si vous avez rejoint OurShare en 2024, vous êtes sur le point d'atteindre une étape importante.

OurShare est une opportunité de devenir propriétaire d'une partie de Kerry et de vous sentir valorisé(e), récompensé(e) et reconnu(e) pour votre contribution à notre parcours.

Depuis votre adhésion, nous vous avons attribué une Action Gratuite supplémentaire pour chaque tranche de trois Actions Achetées que vous avez acquises.

Maintenant, vos Actions Gratuites sont sur le point d'être débloquées !

Une fois ce déblocage effectué, toutes vos actions issues d'OurShare 2024 vous appartiendront pleinement et vous pourrez les conserver ou les vendre comme bon vous semble. Si vous avez adhéré au régime lors d'une année précédente et n'avez pris aucune mesure concernant vos actions, celles-ci seront conservées dans votre compte EquatePlus.

Voici tout ce que vous devez savoir sur cette prochaine étape importante de votre parcours d'actionnaire et sur les choix qui s'offrent à vous.



OurShare : votre parcours jusqu'à présent

Il y a deux ans, vous avez rejoint OurShare et, depuis, vous avez vu votre portefeuille d'actions se développer.

Au cours des 12 premiers mois, vous avez versé chaque mois entre 10 € et 200 € (ou l'équivalent dans votre devise locale). Vos cotisations ont été prélevées sur votre salaire après impôt (salaire net) et utilisées pour acheter des actions Kerry en votre nom. Ces actions sont vos **Actions Achetées**.

Pour chaque tranche de trois actions achetées, Kerry vous a attribué une action supplémentaire. Ces actions sont vos **Actions Gratuites**.

Vos Actions Gratuites étaient bloquées pendant deux ans à compter du lancement d'OurShare 2024, ce qui signifiait que vous deviez conserver vos Actions Achetées jusqu'à la fin de cette période de deux ans avant que vos Actions Gratuites ne soient débloquentes. Ce moment est désormais arrivé ! En octobre, toutes les Actions Gratuites que vous détenez seront débloquentes, ce qui signifie que l'ensemble de vos actions OurShare 2024 vous appartient désormais pleinement.

Voici un bref récapitulatif d'OurShare 2024 :



* Avez-vous vendu certaines de vos Actions Achetées 2024 avant octobre 2026 ? Découvrez ce que cela signifie pour vos Actions Gratuites dans la section 3, « Réponses à vos questions », sur la page Déblocage du OurShare Hub.

Aperçu de vos actions

Votre portefeuille d'actions s'est développé au cours des deux dernières années. OurShare est composé de trois types d'actions différents :

- **Actions Achetées.** Les actions que vous avez achetées grâce à vos cotisations mensuelles. Vous êtes déjà propriétaire de vos Actions Achetées.
- **Actions Gratuites.** Les actions supplémentaires que nous vous attribuons, à raison d'une pour chaque tranche de trois Actions Achetées que vous avez acquises et conservées jusqu'à la fin d'OurShare 2024. Celles-ci sont sur le point d'être débloquées et de devenir pleinement vôtres.
- **Actions de Dividende.** Lorsque nous réalisons un bénéfice, nous le partageons généralement avec nos actionnaires sous forme de dividendes. Ces dividendes servent à acheter des actions supplémentaires pour vous, appelées Actions de Dividende. Pendant la période d'attente avant le déblocage de vos Actions Gratuites, vous avez peut-être perçu des dividendes sur vos Actions Achetées. Ces dividendes ont été utilisés pour acquérir pour vous des actions supplémentaires (ou fractions d'actions) Kerry, appelées Actions de Dividende.



Vous pouvez consulter l'ensemble de vos actions OurShare dans votre compte EquatePlus (si vous avez également participé à des cycles ultérieurs d'OurShare, vos Actions Achetées et Actions Gratuites issues de ces cycles figureront également dans votre compte EquatePlus. Comme pour OurShare 2024, les Actions Gratuites de chaque cycle ultérieur seront débloquées à la fin de leur période de deux ans).

Lorsque vos Actions Gratuites sont débloquées

Lorsque vos Actions Gratuites seront débloquées, vous devrez payer de l'impôt sur celles-ci. En effet, les Actions Gratuites sont considérées comme un avantage en nature accordé aux employés, lequel est généralement assujéti à l'impôt sur le revenu (ainsi qu'aux cotisations de sécurité sociale dans certains pays).

Dans la plupart des pays, nous veillerons à ce qu'une partie de vos Actions Gratuites soit vendue automatiquement afin de couvrir ce coût, le solde restant étant ensuite à conserver ou à vendre selon votre choix.



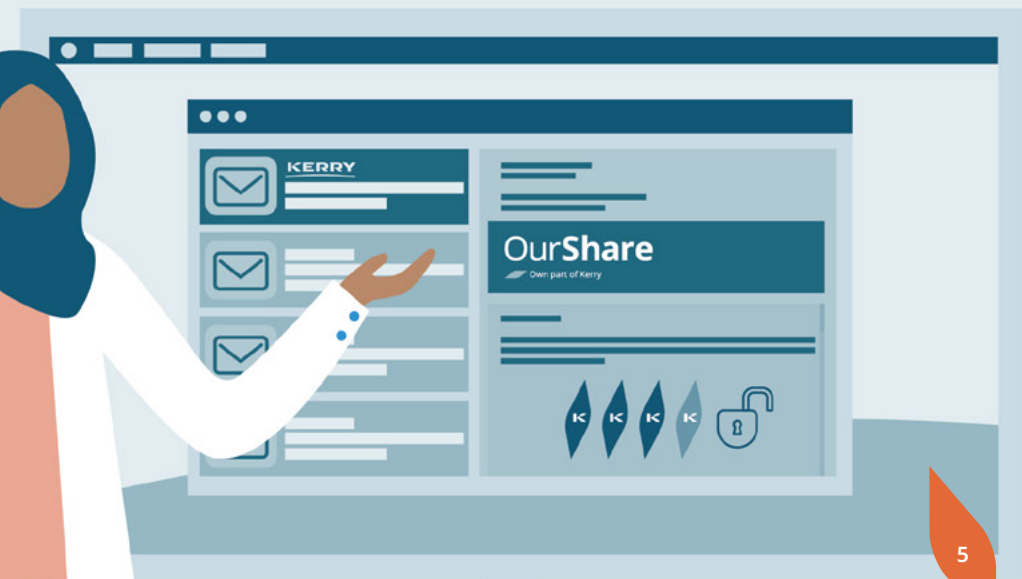
Voici comment cela fonctionne :

1. Nous travaillons avec les équipes de paie locales afin de confirmer le montant des impôts que vous devez payer.
2. Nous informons Computershare, gestionnaire d'EquatePlus, du montant des impôts à payer sur vos Actions Gratuites.
3. Computershare vend un nombre suffisant de vos Actions Gratuites pour couvrir les impôts ainsi que tous les frais connexes (de légers frais supplémentaires s'appliquent lors de la vente d'actions. Consultez la question 6.1, « Dois-je payer des frais lorsque mes Actions Gratuites sont acquises? », dans la section « **Réponses à vos questions** » de la page Déblocage du [Hub OurShare](#) pour plus de détails).
4. Le produit de cette vente est ensuite transmis à l'équipe de paie locale afin de régler vos impôts en votre nom.
5. Une fois les impôts payés, le solde de vos Actions Gratuites sera visible dans votre compte EquatePlus. Vous n'aurez donc aucun montant à déboursier à l'avance. Les actions restantes de votre participation à OurShare 2024 seront alors à vous, et vous pourrez les conserver ou les vendre, selon votre choix.

Dans certains pays, il n'est pas possible de vendre automatiquement une partie de vos Actions Gratuites afin de couvrir les impôts exigibles. Dans ce cas, vous devrez prendre les dispositions nécessaires pour payer vous-même ces impôts aux autorités fiscales. Pour savoir si cette situation s'applique à vous et obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les « Notes fiscales à l'intention des employés par pays » dans le [Hub OurShare](#).

Pour en savoir plus sur les impôts et les autres frais susceptibles de s'appliquer, consultez la section 6, « Impôts et frais », de la rubrique « Réponses à vos questions » sur la page Déblocage du [Hub OurShare](#).

* Selon votre situation personnelle et ce que vous choisissez de faire avec vos actions, d'autres impôts pourraient s'appliquer. Vous trouverez plus d'information dans les « Notes fiscales à l'intention des employés par pays » d'OurShare. Consultez la section « Ressources » de la page « Déblocage » du [Hub OurShare](#).



Ce que vous pouvez faire avec vos actions

Vos Actions Gratuites seront débloquées en octobre. À partir de ce moment, toutes vos actions OurShare 2024 vous appartiendront et vous pourrez les conserver ou les vendre comme bon vous semble.



Conservez vos actions et profitez des avantages d'être actionnaire de Kerry

- ✓ Faites entendre votre voix dans les décisions importantes de l'entreprise en votant lors de nos assemblées générales. Chaque action vous donne droit à une voix. Plus vous détenez d'actions.
- ✓ Bénéficiez de l'appréciation potentielle de l'action Kerry. Plus le cours de l'action augmente, plus la valeur de votre investissement peut croître. (Comme tout investissement en bourse, la valeur des actions peut toutefois varier à la hausse comme à la baisse.)
- ✓ Recevez des Actions de Dividende sur toutes vos actions, y compris vos Actions Gratuites nouvellement débloquées, chaque fois que des dividendes sont versés. Les dividendes étant versés par action détenue, plus vous possédez d'actions, plus vous recevrez d'Actions de Dividende.

Si vous choisissez de conserver vos Actions Gratuites, vous n'avez rien à faire : elles demeureront simplement dans votre compte EquatePlus. Regardez votre portefeuille prendre de la valeur au fil du temps grâce aux Actions de Dividende que vous recevrez et à votre participation aux futurs cycles d'OurShare.



Vendez vos actions et profitez du succès que vous contribuez à créer

- ✓ Conservez le produit de la vente, qui sera versé directement sur le compte bancaire que vous avez désigné.
- ! Si vous vendez vos actions à un prix supérieur à leur prix d'acquisition, félicitations : vous avez réalisé un profit! Le montant que vous recevrez dépendra du nombre d'actions vendues et du cours de l'action au moment de la transaction.
- ! Vous pourriez devoir payer des impôts ainsi que d'autres frais de transaction lorsque vous vendez vos actions. Pour plus d'information, consultez la question 6.4, « Devrai-je payer des impôts si je vends mes actions? », dans la section « Réponses à vos questions » de la page Déblocage du [Hub OurShare](#).

Pour vendre vos actions, connectez-vous à votre compte EquatePlus et suivez les étapes indiquées à l'écran. Consultez également notre guide pratique sur la page « Déblocage » du [Hub OurShare](#).



Transférez vos actions vers votre compte de courtage personnel

- ✓ Si vous possédez un compte-titres ou un compte de courtage personnel, vous pouvez conserver vos actions tout en les retirant de votre compte EquatePlus.
- ! Des frais de transaction pourraient s'appliquer lors du transfert de vos actions. Pour plus d'information, consultez la question 6.9, « Y a-t-il des frais si je vends ou transfère mes actions? », dans la section « Réponses à vos questions » de la page Déblocage du [Hub OurShare](#).

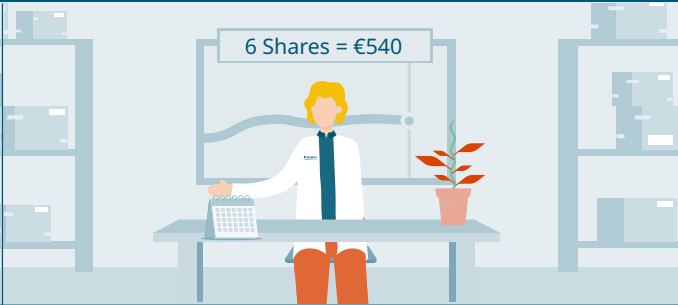
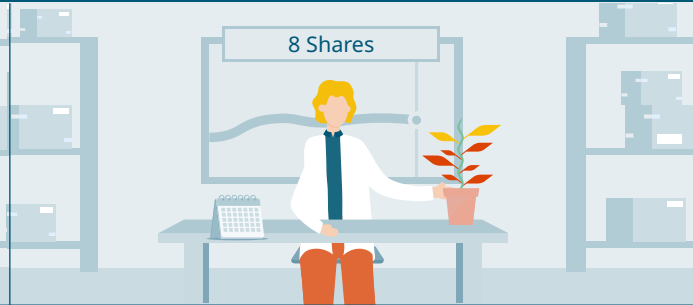


Il n'y a aucune urgence à décider si vous souhaitez conserver ou vendre vos actions. C'est une décision importante, et vous pourriez vouloir en discuter avec votre famille ou avec un conseiller financier qualifié avant de faire votre choix. Entre-temps, toutes vos actions demeureront en sécurité dans votre compte EquatePlus. Vous pouvez y accéder en tout temps pour consulter et gérer vos actions.

[l'histoire d'Amira →](#)

Le déblocage des Actions Gratuites en pratique : l'histoire de Joe

Nous vous avons présenté les grandes lignes du Déblocage. Passons maintenant à quelques exemples concrets! Les chiffres présentés sont fournis à titre illustratif seulement, puisque le cours de l'action varie avec le temps. Ils permettent toutefois de mieux comprendre le fonctionnement du programme en pratique. **Vous vous souvenez de Joe? Il a rejoint OurShare en 2024. Voyons comment son parcours a évolué depuis! Découvrez son histoire complète dans la vidéo accessible dans la section Déblocage (Unlocking) du portail OurShare.**

		
Joe, opérateur d'usine, a adhéré à OurShare en 2024 et a cotisé 45 € par mois.	Il a cotisé pendant 12 mois, investissant un total de 540 €, ce qui lui a permis d'acheter 6 Actions Achetées.	Pour chaque tranche de 3 Actions Achetées par Joe, nous lui avons attribué 1 Action Gratuite. Joe a donc reçu 2 Actions Gratuites (6 Actions Achetées ÷ 3). Son nombre total d'actions est ainsi passé à 8 (6 Actions Achetées + 2 Actions Gratuites).
		
Joe a conservé ses Actions Achetées pendant toute la période de deux ans, donc ses 2 Actions Gratuites seront débloquées et lui appartiendront.	Supposons que le cours de l'action Kerry ait augmenté et qu'il soit maintenant de 95 € par action. Les 8 actions de Joe valent donc 760 €. Cela représente un gain de 220 € sur ses cotisations de 540 €, soit un rendement d'environ 40 %, sans même tenir compte des Actions de Dividende!	Joe décide de conserver ses 8 actions (moins toute portion vendue afin de couvrir ses impôts sur le revenu et les frais connexes applicables), poursuivant ainsi son parcours à titre d'actionnaire de Kerry. Il a hâte de participer aux votes lors des assemblées de la société et de recevoir les futurs dividendes que Kerry pourrait verser à ses actionnaires.

À noter :

1. Cet exemple suppose que le cours de l'action Kerry augmente au moment du Déblocage des Actions Gratuites. Toutefois, le cours de l'action peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Le gain financier réalisé dépendra du cours de l'action au moment de la vente. Tout gain pourrait être assujéti à l'impôt. Consultez votre guide fiscal local pour plus d'information.

2. Cet exemple ne tient pas compte des paiements d'impôt, qui varient d'un pays à l'autre. Pour plus d'information, consultez les « Notes fiscales à l'intention des employés par pays » dans le [Hub OurShare](#).

3. Les actions de Kerry sont négociées en euros. Les taux de change fluctuent au fil du temps, ce qui peut influencer le montant que vous recevrez dans votre devise locale lorsque vous déciderez de vendre vos actions.

Le déblocage des Actions Gratuites en pratique : l'histoire d'Amira

Amira a également adhéré à OurShare en 2024. Elle a vendu une partie de ses Actions Achetées pendant le cycle de deux ans du régime et décide de vendre le reste de ses actions, y compris ses Actions Gratuites lorsqu'elles seront débloquées. Voici son histoire :			
			
Amira, membre de l'équipe RD&A, a adhéré à OurShare en 2024 et a cotisé 135 € par mois.	Elle a cotisé pendant 12 mois, investissant un total de 1 620 €, ce qui lui a permis d'acheter 18 Actions Achetées.	Pour chaque tranche de 3 actions achetées par Amira, nous avons ajouté une Action Gratuite supplémentaire. Amira a reçu 6 Actions Gratuites (18 Actions Achetées ÷ 3). Son total est ainsi passé à 24 actions (18 Actions Achetées + 6 Actions Gratuites).	Amira a vendu 3 de ses actions avant le déblocage de ses Actions Gratuites. Cela signifie qu'elle détient désormais 20 actions (15 Actions Achetées + 3 = 5 Actions Gratuites).
			
Supposons que le cours de l'action Kerry ait augmenté et soit désormais de 95 € par action. Les 20 actions d'Amira valent 1 900 €. Cela représente un gain de 550 € sur les 1 350 € investis dans les Actions Achetées qu'elle a conservées, soit un rendement d'environ 40 %, sans tenir compte des Actions de Dividende !	Amira a des projets personnels nécessitant des fonds. Elle décide donc de vendre ses 20 actions restantes (déduction faite de toute portion déjà vendue pour couvrir son impôt sur le revenu et les autres coûts associés) et de conserver le produit net de la vente.	Elle s'assure de bien comprendre les obligations fiscales de son pays.	Amira a trouvé qu'OurShare était un excellent moyen d'épargner en vue d'un objectif financier et souhaite poursuivre son parcours d'actionnaire en participant aux futurs cycles.

À noter :

- 1. Cet exemple suppose que le cours de l'action Kerry augmente au moment du déblocage des Actions Gratuites. Toutefois, le cours des actions peut aussi bien baisser qu'augmenter. Le niveau du gain financier dépend du cours de l'action au moment de la vente. Tout gain peut être soumis à l'impôt. Consultez votre guide fiscal local.
- 2. Cet exemple ne tient pas compte des impôts à payer, qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Pour plus d'information, consultez les « Notes fiscales à l'intention des employés par pays » dans le [Hub OurShare](#).
- 3. Les actions Kerry sont négociées en euros. Les taux de change fluctuent au fil du temps, ce qui peut avoir une incidence sur le montant que vous recevrez dans votre devise locale lorsque vous déciderez de vendre vos actions.

Besoin d'aide supplémentaire ?

Si vous avez une question à laquelle vous n'avez pas trouvé de réponse ici, n'hésitez pas à nous contacter !

- ✓ Votre ambassadeur OurShare local
- ✓ L'équipe OurShare: ourshare@kerry.com

Pour obtenir de l'aide concernant la plateforme EquatePlus, veuillez contacter Computershare :

Royaume-Uni +44 (0) 370 703 0394

Irlande +353 1 696 8464

États-Unis +1 7815752937

Mexique +52 800 070 0171

Autres pays +800 2667 8826



Visitez OurShare Hub

OurShare Hub est la référence pour toutes les ressources OurShare. Nous l'avons mis à jour pour y inclure une nouvelle section consacrée au déblocage, où vous trouverez :

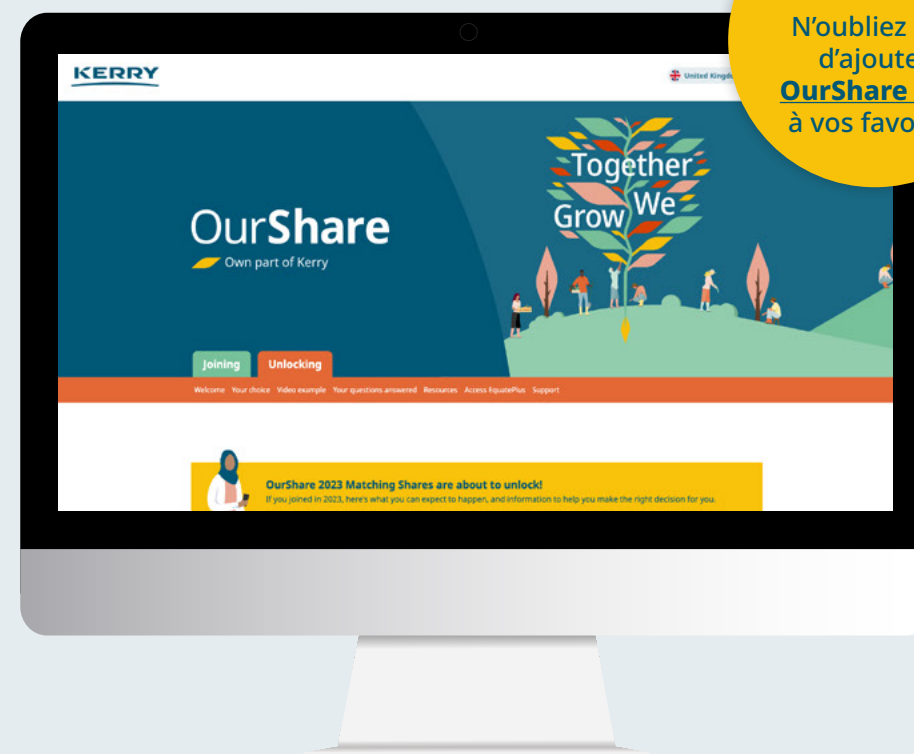
Déblocage OurShare – **Réponses à vos questions**

Guide pratique de déblocage EquatePlus

Notes fiscales OurShare à l'intention des employés

Conditions générales de courtage

Vous trouverez de nombreuses autres ressources, y compris les règles du programme, dans l'onglet « Adhésion ».



N'oubliez pas
d'ajouter
OurShare Hub
à vos favoris !